

Tarifs de l'électricité 2026

Tarifs particuliers

Tarifs professionnels

Tarifs provisoires

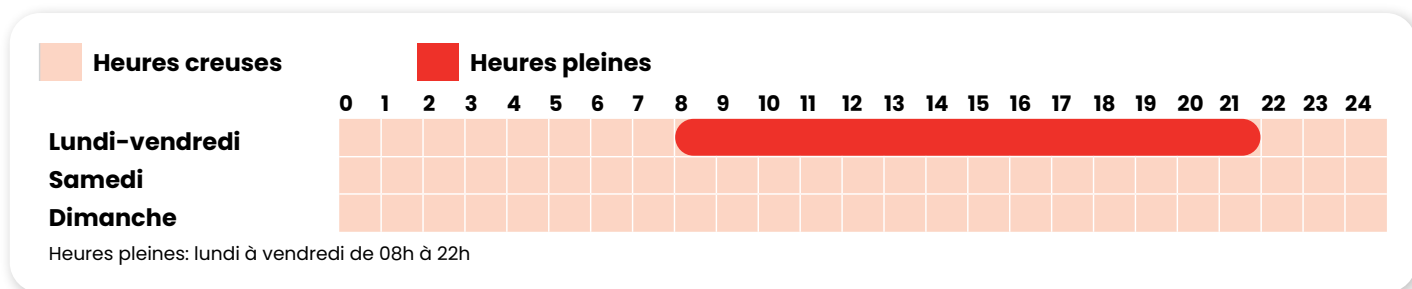
Tarifs éclairage public

Tarifs de l'électricité pour les particuliers

La tarification s'effectue selon le profil SIMPLE ou le profil DUO, qui diffère selon les heures pleines et creuses. Le profil SIMPLE est appliqué par défaut et constitue le tarif standard au sens de la législation. Les clients au bénéfice du profil DUO peuvent en tout temps choisir de passer au profil SIMPLE.

Profil	nativa produit de référence			nativaplus		
	SIMPLE	DUO		SIMPLE	DUO	
Heures Permanent/Pleines/Creuses	Permanent	HP	HC	Permanent	HP	HC
Énergie ct/kWh TVA incluse 8.1%	9.88 10.68	10.40 11.24	8.32 8.99	11.18 12.09	11.70 12.65	9.62 10.40
Utilisation du réseau ct/kWh TVA incluse 8.1%	12.10 13.08	13.45 14.54	8.97 9.70	12.10 13.08	13.45 14.54	8.97 9.70
Services système ¹ ct/kWh TVA incluse 8.1%				0.27 0.29		
Réserve d'électricité ² ct/kWh TVA incluse 8.1%				0.41 0.44		
Coûts solidaires ³ ct/kWh TVA incluse 8.1%				0.05 0.05		
Total	22.71 24.55	24.58 26.57	18.02 19.48	24.01 25.95	25.88 27.98	19.32 20.88
Énergie réactive ⁴ ct/kVArh TVA incluse 8.1%				4.00 4.32		

Les redevances fédérales, cantonales et communales sont facturées en sus des montants présentés ci-dessus. Consultez les taxes sur l'électricité sur www.lausanne.ch/taxes-electricite



- Swissgrid, gestionnaire du réseau de transport, est responsable des services système sur le plan national. Il facture cette prestation au prix du tableau tarifaire ci-dessus.
- Swissgrid est également en charge de prélever le financement de la réserve d'électricité conformément à l'Ordonnance sur l'instauration d'une réserve d'électricité pour l'hiver (OIRH), du 25 janvier 2023
- Ces coûts, prélevés par Swissgrid, servent à financer des travaux dans les réseaux locaux et un soutien temporaire à certaines industries.
- La consommation d'énergie réactive excédant le 40% du total de l'énergie active mesurée sera facturée.

Tarifs de la mesure

À partir de 2026, les coûts de la mesure des compteurs d'électricité seront indiqués séparément sur votre facture. Ils couvrent l'installation des compteurs et le relevé de votre consommation d'électricité.

	CHF/mois	TVA incluse 8.1%
Compteur basse tension (BT) <80 ampères	7.50	8.11
Compteur basse tension (BT) >80 ampères	27.00	29.19
Compteur moyenne tension (MT)	60.00	64.86
Compteur haute tension (HT)	230.00	248.63
Compteur virtuel	3.60	3.89

Tarifs de remboursement réseau 2026

Le tarif de remboursement est applicable aux installations de stockage avec consommation finale et soutirage du réseau ainsi qu'aux installations transformant l'électricité selon les articles 18d et 18e OApEI.

	ct/kWh	TVA incluse 8.1%
Profil SIMPLE	12.10	13.08
Profil DUO	10.84	11.72

Lorsqu'un tarif de remboursement est applicable, les taxes selon l'article 18e alinéa 1 lettre b OApEI sont également remboursées.

Validité

Ces tarifs sont valables dès le 1^{er} janvier 2026.
Le prix sans TVA fait foi pour l'établissement de la facture.

Conditions

Retrouvez les conditions tarifaires ainsi que les conditions de raccordement, d'utilisation du réseau et de fourniture d'énergie applicables sur www.lausanne.ch/silconditions

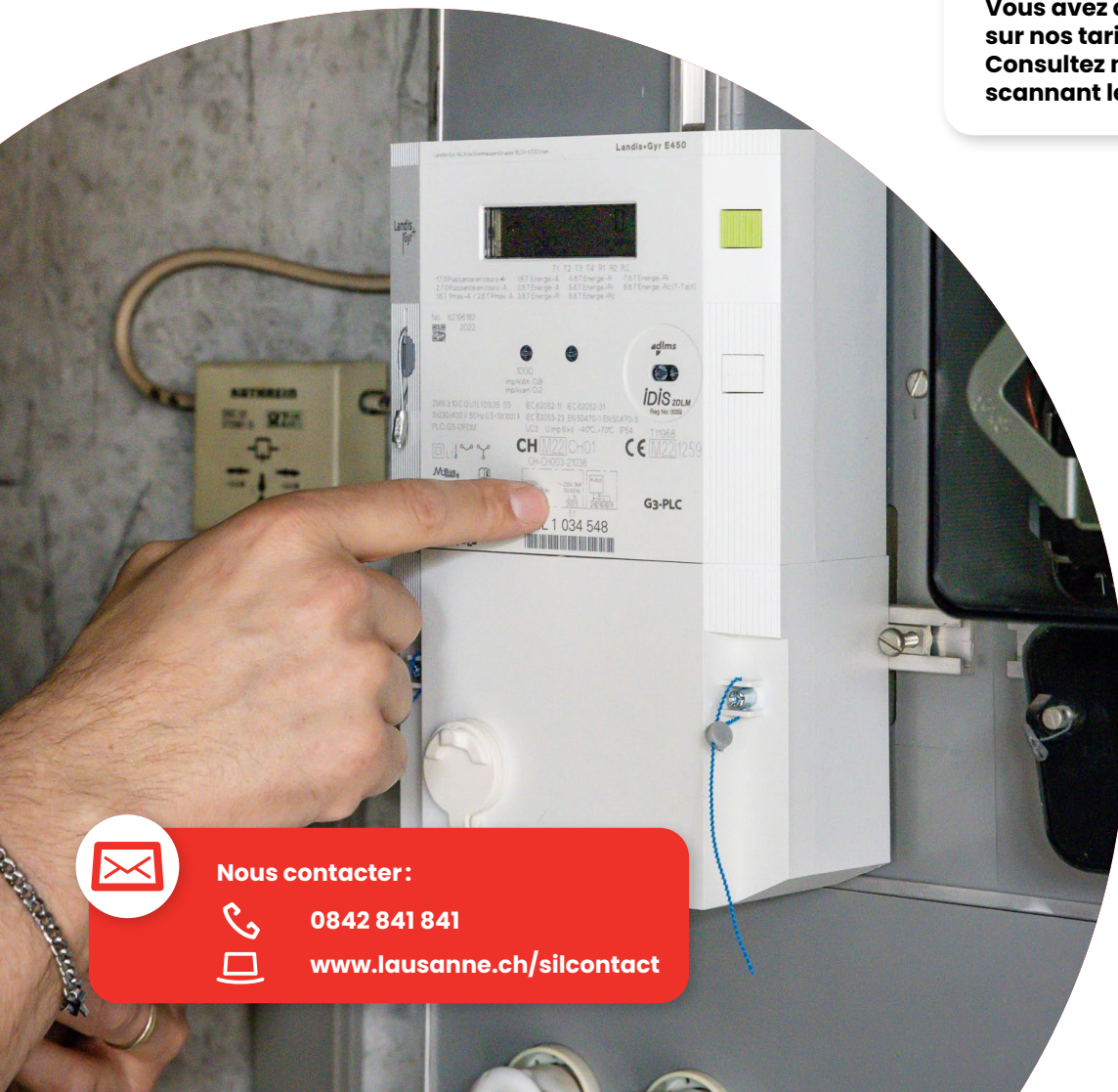


nativa est une énergie 100% renouvelable dont **10% labellisée naturemade.**



nativaplus est une énergie **100% labellisée naturemade star.**

Vous avez des questions sur nos tarifs? Consultez notre FAQ en scannant le code QR



Nous contacter:



0842 841 841



www.lausanne.ch/silcontact



Tarifs de l'électricité pour les clients professionnels

Pour les clients qui ne sont pas propriétaires du/des poste/s de transformation MT/BT, la tarification s'effectue selon quatre profils qui dépendent de la puissance maximale soutirée (en kW): PRO 30, PRO 400, PRO 600 et PRO 1000. Tous les coûts de transformations nécessaires à la pose d'un compteur spécifique permettant la facturation de ces profils sont à la charge du client. Pour ceux qui sont propriétaires du/des poste/s de transformation MT/BT et dont les installations sont raccordées en moyenne tension, la tarification se fait selon le profil PRO MT.

nativa produit de référence

Profils

PRO 30

PRO 400

PRO 600

PRO 1000

PRO MT

Heures Pleines/Creuses

HP

HC

HP

HC

HP

HC

HP

HC

HP

HC

Prix de la fourniture de l'énergie électrique

Énergie ct/kWh TVA incluse 8.1%	9.41 10.17	6.97 7.53	9.41 10.17	6.97 7.53	9.41 10.17	6.97 7.53	9.41 10.17	6.97 7.53	9.41 10.17	6.97 7.53
Puissance max. fr/kW TVA incluse 8.1%	3.20 3.46									

Prix de la distribution

Utilisation du réseau ct/kWh TVA incluse 8.1%	6.00 6.49	3.75 4.05	5.90 6.38	3.69 3.99	4.00 4.32	2.50 2.70	3.87 4.18	2.42 2.62	2.89 3.13	1.81 1.96
Puissance max. ¹ fr/kW TVA incluse 8.1%	14.62 15.80		14.54 15.72		14.22 15.37		13.94 15.07		8.14 8.80	
Énergie réactive ² ct/kVarh TVA incluse 8.1%	4.00 4.32									

Taxes perçues par Swissgrid

Services système ³ ct/kWh TVA incluse 8.1%	0.27 0.29
Réserve hydraulique ⁴ ct/kWh TVA incluse 8.1%	0.41 0.44
Coûts solidaires ⁵ ct/kWh TVA incluse 8.1%	0.05 0.05

Les redevances fédérales, cantonales et communales sont facturées en sus des montants présentés ci-dessus. Consultez les taxes sur l'électricité sur www.lausanne.ch/taxes-electricite

- Uniquement si la puissance du profil n'est pas atteinte, une puissance minimum de 30 kW sera facturée chaque mois au tarif du PRO 30, soit CHF 438.60 ; au tarif du PRO 400 (min. 400 kW), soit CHF 5'816 ; au tarif du PRO 600 (min. 600 kW) soit CHF 8'532 ; au tarif du PRO 1000 (min. 1000 kW), soit CHF 13'940 et au tarif du PRO MT (min. 600 kW), soit CHF 4'884. Tous les prix s'entendent hors TVA.
- La consommation d'énergie réactive excédant le 40% du total de l'énergie active mesurée sera facturée.
- Swissgrid, gestionnaire du réseau de transport, est responsable des services système sur le plan national. Il facture cette prestation au prix du tableau tarifaire ci-dessus.
- Swissgrid est également en charge de prélever le financement de la réserve hydraulique conformément à l'Ordonnance sur l'instauration d'une réserve d'électricité pour l'hiver (OIRH), du 25 janvier 2023
- Ces coûts, prélevés par Swissgrid, servent à financer des travaux dans les réseaux locaux et un soutien temporaire à certaines industries.



Tarifs de l'électricité pour les clients professionnels

Pour les clients qui ne sont pas propriétaires du/des poste/s de transformation MT/BT, la tarification s'effectue selon quatre profils qui dépendent de la puissance maximale soutirée (en kW): PRO 30, PRO 400, PRO 600 et PRO 1000. Tous les coûts de transformations nécessaires à la pose d'un compteur spécifique permettant la facturation de ces profils sont à la charge du client. Pour ceux qui sont propriétaires du/des poste/s de transformation MT/BT et dont les installations sont raccordées en moyenne tension, la tarification se fait selon le profil PRO MT.

Profils	nativaplus									
	PRO 30		PRO 400		PRO 600		PRO 1000		PRO MT	
Heures Pleines/Creuses	HP	HC	HP	HC	HP	HC	HP	HC	HP	HC
Prix de la fourniture de l'énergie électrique										
Énergie ct/kWh TVA incluse 8.1%	10.71 11.58	8.27 8.94	10.71 11.58	8.27 8.94	10.71 11.58	8.27 8.94	10.71 11.58	8.27 8.94	10.71 11.58	8.27 8.94
Puissance max. fr/kW TVA incluse 8.1%	3.20 3.46									
Prix de la distribution										
Utilisation du réseau ct/kWh TVA incluse 8.1%	6.00 6.49	3.75 4.05	5.90 6.38	3.69 3.99	4.00 4.32	2.50 2.70	3.87 4.18	2.42 2.62	2.89 3.13	1.81 1.96
Puissance max. ¹ fr/kW TVA incluse 8.1%	14.62 15.80		14.54 15.72		14.22 15.37		13.94 15.07		8.14 8.80	
Énergie réactive ² ct/kVarh TVA incluse 8.1%	4.00 4.32									
Taxes perçues par Swissgrid										
Services système ³ ct/kWh TVA incluse 8.1%	0.27 0.29									
Réserve hydraulique ⁴ ct/kWh TVA incluse 8.1%	0.41 0.44									
Coûts solidaires ⁵ ct/kWh TVA incluse 8.1%	0.05 0.05									

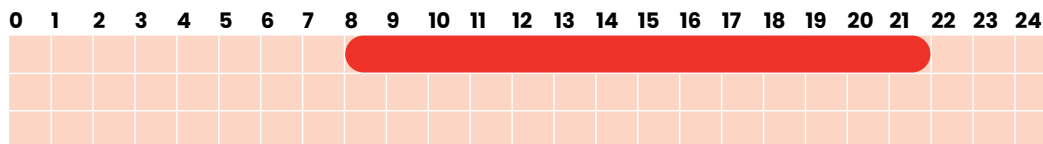
Les redevances fédérales, cantonales et communales sont facturées en sus des montants présentés ci-dessus. Consultez les taxes sur l'électricité sur www.lausanne.ch/taxes-electricite

- Uniquement si la puissance du profil n'est pas atteinte, une puissance minimum de 30 kW sera facturée chaque mois au tarif du PRO 30, soit CHF 438.60 ; au tarif du PRO 400 (min. 400 kW), soit CHF 5'816 ; au tarif du PRO 600 (min. 600 kW) soit CHF 8'532 ; au tarif du PRO 1000 (min. 1000 kW), soit CHF 13'940 et au tarif du PRO MT (min. 600 kW), soit CHF 4'884. Tous les prix s'entendent hors TVA.
- La consommation d'énergie réactive excédant le 40% du total de l'énergie active mesurée sera facturée.
- Swissgrid, gestionnaire du réseau de transport, est responsable des services système sur le plan national. Il facture cette prestation au prix du tableau tarifaire ci-dessus.
- Swissgrid est également en charge de prélever le financement de la réserve hydraulique conformément à l'Ordonnance sur l'instauration d'une réserve d'électricité pour l'hiver (OIRH), du 25 janvier 2023
- Ces coûts, prélevés par Swissgrid, servent à financer des travaux dans les réseaux locaux et un soutien temporaire à certaines industries.



Heures creuses

Heures pleines



Heures pleines: lundi à vendredi de 08h à 22h

Tarifs de la mesure

À partir de 2026, les coûts de la mesure des compteurs d'électricité seront indiqués séparément sur votre facture. Ils couvrent l'installation des compteurs et le relevé de votre consommation d'électricité.

	CHF/mois	TVA incluse 8.1%
Compteur basse tension (BT) <80 ampères	7.50	8.11
Compteur basse tension (BT) >80 ampères	27.00	29.19
Compteur moyenne tension (MT)	60.00	64.86
Compteur haute tension (HT)	230.00	248.63
Compteur virtuel	3.60	3.89

Tarifs de remboursement réseau 2026

Le tarif de remboursement est applicable aux installations de stockage avec consommation finale et soutirage du réseau ainsi qu'aux installations transformant l'électricité selon les articles 18d et 18e OApEl.

	ct/kWh	TVA incluse 8.1%
PRO 30	4.69	5.07
PRO 400	4.61	4.99
PRO 600	3.13	3.38
PRO 1000	3.02	3.27
PRO MT	2.26	2.45

Lorsqu'un tarif de remboursement est applicable, les taxes selon l'article 18e alinéa 1 lettre b OApEl sont également remboursées.

Validité

Ces tarifs sont valables dès le 1^{er} janvier 2026.
Le prix sans TVA fait foi pour l'établissement de la facture.

Conditions

Retrouvez les conditions tarifaires ainsi que les conditions de raccordement, d'utilisation du réseau et de fourniture d'énergie applicables sur www.lausanne.ch/silconditions

nativa



nativa est une énergie 100% renouvelable dont 10% labellisée naturemade.

nativaplus



nativaplus est une énergie 100% labellisée naturemade star.

Vous avez des questions sur nos tarifs ?
Consultez notre FAQ en scannant le code QR



Nous contacter :



021 315 82 82



www.lausanne.ch/silcontact

SIL

Tarifs de l'électricité provisoires

Le tarif provisoire est applicable aux installations temporaires (chantiers ou manifestations alimentés en basse tension ou en moyenne tension), c'est-à-dire celles dont le raccordement au réseau n'est établi que pour un temps limité, et pour lesquelles un compteur a été posé ou la consommation peut être évaluée.

Les SiL facturent, à titre de participation au raccordement, un montant mensuel fixe, perçu au minimum pour un mois même en l'absence de consommation. Les travaux de montage et de démontage ainsi que le renforcement éventuel du réseau, effectués par les SiL, sont facturés à l'utilisateur.

	nativa produit de référence Permanent	nativaplus Permanent
Tarifs		
Énergie ct/kWh TVA incluse 8.1%	9.88 10.68	11.18 12.09
Utilisation du réseau ¹ ct/kWh TVA incluse 8.1%		14.14 15.29
Énergie réactive ² ct/kVAh TVA incluse 8.1%		4.00 4.32
Services système ³ ct/kWh TVA incluse 8.1%		0.27 0.29
Réserve d'électricité ⁴ ct/kWh TVA incluse 8.1%		0.41 0.44
Coûts solidaires ⁵ ct/kWh TVA incluse 8.1%		0.05 0.05

Les redevances fédérales, cantonales et communales sont facturées en sus des montants présentés ci-dessus. Consultez les taxes sur l'électricité sur www.lausanne.ch/taxes-electricite

Validité

Ces tarifs sont valables dès le 1^{er} janvier 2026.
Le prix sans TVA fait foi pour l'établissement de la facture.

Conditions

Retrouvez les conditions tarifaires ainsi que les conditions de raccordement, d'utilisation du réseau et de fourniture d'énergie applicables sur www.lausanne.ch/silconditions

nativa



nativa est une énergie 100% renouvelable dont **10% labellisée naturemade**.

nativaplus



nativaplus est une énergie **100% labellisée naturemade star**.

- Lorsque la pose d'un compteur n'est pas jugée indispensable par les SiL, la consommation est évaluée sur la base de la puissance raccordée et du temps d'utilisation. Pour les petites manifestations sans compteur, le forfait minimum est de 30.- CHF/mois (32.31 CHF/mois, avec TVA incluse de 8.1%).
- La consommation d'énergie réactive excédant le 40% du total de l'énergie active mesurée sera facturée.
- Swissgrid, gestionnaire du réseau de transport, est responsable des services système sur le plan national. Il facture cette prestation au prix du tableau tarifaire ci-dessus.
- Swissgrid est également en charge de prélever le financement de la réserve d'électricité conformément à l'Ordonnance sur l'instauration d'une réserve d'électricité pour l'hiver (OIRH), du 25 janvier 2023
- Ces coûts, prélevés par Swissgrid, servent à financer des travaux dans les réseaux locaux et un soutien temporaire à certaines industries.

Nous contacter :

0842 841 841

www.lausanne.ch/silcontact

SiL

Tarifs électricité éclairage public

Le tarif de l'éclairage public est applicable aux installations d'éclairage télécommandées pour les installations présentant des profils de consommation atypiques et homogènes tels que l'éclairage d'utilité publique ainsi que l'éclairage public privé géré par les SiL.

Profil	nativa produit de référence		nativaplus	
	Permanent		Permanent	
Tarifs				
Énergie ct/kWh TVA incluse 8.1%	8.88 9.60		10.18 11.00	
Utilisation du réseau ct/kWh TVA incluse 8.1%		8.23 8.90		
Services système ¹ ct/kWh TVA incluse 8.1%		0.27 0.29		
Réserve d'électricité ² ct/kWh TVA incluse 8.1%		0.41 0.44		
Coûts solidaires ³ ct/kWh TVA incluse 8.1%		0.05 0.05		
Total	17.84 19.29		19.14 20.69	
Énergie réactive ⁴ ct/kVArh TVA incluse 8.1%	4.00 4.32		4.00 4.32	

Les redevances fédérales, cantonales et communales sont facturées en sus des montants présentés ci-dessus. Consultez les taxes sur l'électricité sur www.lausanne.ch/taxes-electricite

Tarifs de la mesure

À partir de 2026, les coûts de la mesure des compteurs d'électricité seront indiqués séparément sur votre facture. Ils couvrent l'installation des compteurs et le relevé de votre consommation d'électricité.

	CHF/mois	TVA incluse 8.1%
Compteur basse tension (BT) <80 ampères	7.50	8.11
Compteur basse tension (BT) >80 ampères	27.00	29.19
Compteur moyenne tension (MT)	60.00	64.86
Compteur haute tension (HT)	230.00	248.63
Compteur virtuel	3.60	3.89

Validité

Ces tarifs sont valables dès le 1^{er} janvier 2026.
Le prix sans TVA fait foi pour l'établissement de la facture.

Conditions

Retrouvez les conditions tarifaires ainsi que les conditions de raccordement, d'utilisation du réseau et de fourniture d'énergie applicables sur www.lausanne.ch/silconditions

nativa



nativa est une énergie 100% renouvelable dont **10% labellisée naturemade**.

nativaplus



nativaplus est une énergie **100% labellisée naturemade star**.

- Swissgrid, gestionnaire du réseau de transport, est responsable des services système sur le plan national. Il facture cette prestation au prix du tableau tarifaire ci-dessus.
- Swissgrid est également en charge de prélever le financement de la réserve d'électricité conformément à l'Ordonnance sur l'instauration d'une réserve d'électricité pour l'hiver (OIRH), du 25 janvier 2023
- Ces coûts, prélevés par Swissgrid, servent à financer des travaux dans les réseaux locaux et un soutien temporaire à certaines industries.
- La consommation d'énergie réactive excédant le 40% du total de l'énergie active mesurée sera facturée.

Nous contacter :

0842 841 841

www.lausanne.ch/silcontact